



Accident de voiture lors d'un engagement dans un parking

Par **agna25_old**, le **16/12/2007** à **11:53**

j'ai eue un accident avec ma voiture.j'étais dans une voie d'insertion à l'arrêt pour pouvoir rentrer dans mon parking,et ensuite je vois une voiture qui ralenti donc pour moi c'était pour me laisser passer.je m'engage et là au lieu de freiner la personne continue et me rentre dedans à l'arrière sur le coté passager droit.le constat a était fait avec mon assurance et d'après elle c'est moi qui suis en tort.j'aimerais savoir si elle a raison car j'étais déjà engagée.

Par **jeetendra**, le **16/12/2007** à **12:45**

bonjours, vous avez quand même etablit un constat avec le conducteur adverse, vous êtes mieux placé pour apprecier votre part de responsabilité surtout que le constat est un document contradictoire aux yeux de la compagnie d'assurance et suffisant pour determiner les responsabilites en application de la convention ida, cordialement